

ANNEXES

RESPONSABILITE INTERNE

RESSOURCES HUMAINES

Annexe 1. Piloter la politique de rémunération.....	2
--	----------

FONCTIONNEMENT INTERNE

Annexe 2. Consommation totale d'énergie/m² et par collaborateur.....	3
---	----------

Annexe 3. Politiques de déplacements domicile-travail et professionnels des collaborateurs.....	4
--	----------

Annexe 4. Processus d'achats responsables et relations avec les sous-traitants et les fournisseurs.....	9
--	----------

- Politiques d'achats responsables.....9
- Modalités de prise en compte de la RSE dans la relation avec les fournisseurs et les sous-traitants.....12
- Systèmes de contrôle et de suivi des fournisseurs et sous-traitants.....13
- Délai de paiement des fournisseurs.....15

RESSOURCES HUMAINES

Annexe 1. Piloter la politique de rémunération

La politique de rémunération est un outil matériel de la qualité de vie au travail déterminée par chacune des entités du Groupe.

En France, la loi impose aux entreprises disposants de délégués syndicaux de mener tous les ans des négociations annuelles obligatoires sur les rémunérations, la durée et l'organisation du temps de travail et l'évolution de l'emploi. Responsables de leur masse salariale, les filiales mettent en œuvre leur politique de rémunération, fixe, variable, individuelle ou collective en fonction des accords et conventions négociées avec leurs partenaires sociaux.

Les entités du Groupe partagent globalement des dispositifs identiques: primes variables, plans d'épargne entreprise, plan d'épargne retraite collective...

Rémunérations moyennes annuelles brutes 2013 - périmètre social France (hors Bpifrance)			
Effectif CDI à temps plein présents toute l'année	2013	2012	Evolution 2012/2013
Caisse des dépôts et entités rattachées	59 521	60 261	-1%
CNP Assurances et filiales	54 912	54 495	1%
UES Informatique CDC et CNP-TI	66 541	66 667	0%
Groupe SNI	34 856	33 771	3%
Icade	62 989	59 309	6%
Egis	49 661	48 584	2%
Compagnie des Alpes *	96 292	99 565	-3%
Groupe	52 961	52 597	1%

* Holding du groupe Compagnie des Alpes

Pour en savoir plus sur d'autres entités du Groupe, se référer à la partie ressources humaines du rapport de responsabilité sociétale 2013.

Annexe 2. Consommation totale d'énergie/m² et par collaborateur

Entités	Consommation totale d'énergie/m ² en 2013 (kWh ef/m ²)	Consommation totale d'énergie /collaborateur en 2013 (kWh ef/personne/an)
Caisse des Dépôts (Etablissement public)	261	9 279
Bpifrance	206	5 767
CDC Climat	220	8 184
Egis	181	4 609
Icade	478 *	7 173**
Groupe SNI	215	3 354

* kWh/m²/an

**kWh/personne/an

Périmètre :

Bpifrance : surface occupée par Bpifrance au siège : 23457m² et 837 collaborateurs au siège fin 2013 (hors contrats d'apprentissage et professionnalisation, prestataires, et intérimaires)

Pour en savoir plus sur d'autres entités du Groupe, se référer à la partie fonctionnement interne du rapport de responsabilité sociétale 2013.

Annexe 3. Politiques de déplacements domicile-travail et professionnels des collaborateurs

Caisse des Dépôts (Etablissement public)

Afin de respecter l'objectif de réduction annuelle de 3 % des émissions de GES, différentes mesures sont prises en interne pour sensibiliser les collaborateurs et réduire effectivement ces émissions. Puis, chaque année, une compensation carbone correspondant à la totalité des émissions est réalisée.

Déplacements professionnels

Les règles relatives aux déplacements professionnels sont recensées dans une "charte voyage" mise en place en 2010 et régulièrement actualisée. Elle rappelle et précise notamment :

- La limitation de l'usage du taxi pour lequel le recours est strictement encadré (plage horaire...).
- L'obligation de recours aux transports en commun dès lors qu'un réseau est disponible.
- La limitation sous condition de l'usage de l'avion.

S'agissant du taxi, son usage est encadré afin de limiter l'impact environnemental : les déplacements urbains et interurbains s'effectuent prioritairement en transports en commun. L'utilisation des taxis (ou mototaxis) entre 8h et 20h est exceptionnelle et doit respecter les règles suivantes :

- l'utilisation du taxi n'est pas autorisée dans le périmètre de la résidence administrative si le collaborateur dispose d'un véhicule de fonction.
- seul le recours à la compagnie référencée est possible (en région parisienne).

Avant 8h et après 20h, l'utilisation de taxis doit répondre à un véritable impératif de service validé par le chef de service. Les chefs de service doivent pouvoir justifier tout écart par rapport à ces règles.

Des pools de chauffeurs peuvent également être sollicités sur les principaux sites, en lieu et place des taxis, dans la limite de leur disponibilité.

En 2013, 8 448 courses (hors COSOG, syndicats et mission handicap) sont effectuées soit une baisse de 7 % par rapport à l'année précédente.

De plus, depuis le second semestre 2013, la possibilité de recours aux taxis hybrides GreenCab est offerte aux collaborateurs :

- Lors d'une réservation à l'avance, le service GreenCab est possible si ce souhait est précisé au moment de la réservation,
- Pour toute demande de taxi immédiate, la mise à disposition d'un véhicule hybride est prioritaire pour la CDC, sous condition de disponibilité d'un taxi GreenCab à proximité de l'adresse de départ.

Visioconférence

La charte voyage de l'Etablissement public incite à l'utilisation de la visioconférence afin de limiter les déplacements et respecter l'équilibre vie professionnelle/vie privée. A titre d'exemple peuvent être cités :

- Dans le cadre de la centralisation de la mobilité des fonctions support concernant les sites de Bordeaux, Angers et les directions régionales, les entretiens de recrutements par visioconférence sont privilégiés, le déplacement sur le site n'a lieu que si au moins trois candidats postulent.
- La tenue systématique des Comités nationaux d'engagement en visioconférence en 2013 (soit 54 % de la durée totale des visioconférences).

En terme de volume, 12 457 visioconférences sont organisées en 2013 soit une augmentation de 38 % par rapport à l'année précédente. La durée totale d'utilisation, 16 890 heures, augmente de 18 %, avec une durée moyenne de 81 minutes.

Entre 2011 et 2013 le nombre de visioconférence a augmenté de 85 % et la durée de 74 %, en concordance avec l'accroissement du taux d'équipement (54 salles début 2011 contre 74 fin 2013) d'une part et la politique incitative d'autre part.

Télétravail

Au 31 décembre 2013, 256 collaborateurs ont opté pour cette organisation du travail contre 224 à fin 2012, soit une augmentation de 14 % en un an, selon des rythmes variables de 1 à 3 jours de télétravail par semaine. Les télétravailleurs représentent 5 % de l'effectif total de l'Etablissement public.

Belambra

Le guide des Ressources Humaines prend en compte la réduction des émissions de gaz à effet de serre en mentionnant la priorité aux déplacements en train par rapport à l'avion et à la location de voiture économique (récente et de petite cylindrée).

Compagnie des Alpes

Les principaux rejets dans l'air sont dus notamment aux consommations de carburants fossiles. Les sites de la Compagnie des Alpes mettent en place différentes actions permettant de réduire ces rejets, tels que la mise en place de navettes pour l'acheminement du personnel sur site, l'incitation au co-voiturage, le remplacement des véhicules société par des véhicules plus respectueux de l'environnement, l'utilisation de vélos et de véhicules électriques.

CDC Climat

CDC Climat dispose d'une charte des frais professionnels qui incite à privilégier :

- les visioconférences et les audioconférences plutôt que les déplacements lorsque c'est possible,
- le train plutôt que l'avion,
- les transports en commun plutôt que le taxi,
- les transports doux autant que possible.

CNP Assurances

Promotion de l'éco conduite

En 2013, la semaine du développement durable a été l'occasion pour CNP Assurances de sensibiliser les collaborateurs à l'éco conduite sur le site de Paris et d'Angers. Des supports pédagogiques ont été remis aux collaborateurs, un simulateur a également été mis à leur disposition.

Les déplacements automobiles dans le groupe CNP Assurances représentent une des composantes majeures de son empreinte carbone. Le potentiel de gain économique et environnemental est donc significatif. Des formations et des sensibilisations ont été mises en place sur les risques routiers et l'éco conduite auprès de l'ensemble des collaborateurs et des modules spécifiques individualisés seront mis en place en 2014 pour les commerciaux.

Développement de la visioconférence

Dans le groupe CNP Assurances, l'usage des visio et conférences téléphoniques s'est généralisé. Il est promu afin de limiter les déplacements professionnels. La sensibilisation des collaborateurs a été particulièrement efficace à CNP Vida et Caixa Seguros Holding. CNP UniCredit Vita a intégré des indicateurs de suivi de l'usage des heures de visio et d'audio conférences ainsi que des déplacements en avion et en train dans le tableau bord trimestriel présenté au Comité de Direction.

En 2013, 10 800 heures de connexion de visioconférence ont été enregistrées dans le Groupe dont 75 % à CNP Assurances.

Déplacements domicile-travail

Dans le cadre de son Plan de Déplacement Entreprise, CNP Assurances a actualisé l'enquête des déplacements domicile-travail 2013. Les déplacements en voiture individuelle ont diminué (de -9 % à -30 % selon les sites), tandis que les déplacements en 2 roues motorisés et le covoiturage ont augmenté (+ 8 % pour les salariés travaillant à Paris Montparnasse). Sur ce poste les émissions de gaz à effet de serre ont été réduites de 13 % en trois ans.

Déplacements professionnels

CNP Assurances a mis en place une politique voyage formalisée encadrant les pratiques des collaborateurs afin de réduire les impacts sur l'environnement tout en préservant le niveau de confort adéquat et la sécurité des voyageurs. On note, une réduction significative du nombre de déplacements en avion (-15 %) et en train (- 42 %). 80 % des déplacements en avion s'effectuent sur des distances inférieures ou égales à 1000 km.

Les déplacements en train concernent majoritairement CNP Assurances. Ils représentent 2 723 462 kms parcourus dont plus de la moitié concernent des déplacements entre Angers et Paris, principaux sites de CNP Assurances. Pour CNP Assurances, le suivi des déplacements en voiture est effectué en litres de carburant : 524 737 litres ont été consommés en 2013 contre 589 131 litres en 2012.

Un grand nombre de filiales ont diminué en 2013 leurs déplacements professionnels ou ont choisis des moyens de transports moins polluants. A ce titre, CNP UniCredit Vita poursuit son action de sensibilisation auprès de ses collaborateurs (train vs avion et transports en commun). De même Caixa Seguros a mis en place un nouvel outil de visioconférence ayant conduit à une diminution des kilomètres parcourus en avion de près de 6 %.

Egis

Egis a mis en place des actions prioritaires sur les déplacements :

- messages écoresponsables dans la plateforme de réservation de voyages,
- déploiement de véhicules hybrides lors du remplacement de véhicules,
- audit véhicules
- test outils de communication unifiés (Lync).

Egis propose chaque année deux rendez-vous de sensibilisation à ses collaborateurs lors de la semaine du développement durable (avril) et la semaine de la mobilité et de la sécurité (septembre). Egis a également réalisé un audit de ses véhicules en 2013.

Groupe SNI

Suite à la réalisation du Bilan Carbone® du groupe SNI, il a été identifié que les déplacements avaient un poids important dans les émissions de gaz à effet sur la part activité administrative de l'entreprise. Ainsi un projet de charte de voyage est en cours de réalisation. Le développement des communications via visioconférence permettent d'ores et déjà de réduire les déplacements des salariés.

Par ailleurs, une campagne éco-gestes portant sur les consommations en générale a été réalisée en 2013. Les quantitatifs identifiés sont les émissions de CO₂ liées aux déplacements et les consommations d'eau. Les risques sont principalement liés aux transports (plus de 50 millions de km parcourus en train, avion, voiture par an pour les activités ingénierie France).

Icade

Pour réduire l'impact écologique et économique des déplacements, Icade a mis en place des outils adaptés :

- Recours à un prestataire externe avec une plate-forme hébergée (Notilus) pour acquérir tous les titres de transports à des prix négociés et optimisés en termes d'émissions de CO₂ (avion réduit au strict minimum).
- Politique active de gestion optimisée du parc de voitures de fonction avec limitation des attributions et réductions annuelles des émissions de CO₂.

Informatique CDC

Informatique CDC a déployé une politique de sensibilisation via les outils de communications (affichage, intranet, videoflash...).

Des indicateurs de suivis ont été élaborés pour :

- la visioconférence : 5100 heures de communications sur 4990 communications en 2013,
- le télétravail.

Informatique CDC a également privilégié l'usage des taxis Greencab lors des déplacements en taxi.

SCET

La SCET a mis en place des actions ponctuelles :

- installation d'équipements de visioconférence au Siège et dans neuf sites en province,
- accord de télétravail renouvelé,...

Pour en savoir plus sur d'autres entités du Groupe, se référer à la partie fonctionnement interne du rapport de responsabilité sociétale 2013.

Annexe 4. Processus d'achats responsables et relations avec les sous-traitants et les fournisseurs

Politiques d'achats responsables

Belambra

Belambra poursuit les actions mises en œuvre en 2012, comme l'augmentation de la part des produits d'hygiène et d'entretien éco-labellisés et concentrés de 20 à 30% (exemple : linge de toilette éco-labellisé).

Bpifrance

Certaines actions ponctuelles ont été mises en œuvre en 2013 :

- le choix de l'entreprise d'enlèvement et traitement des déchets au siège social a été fait en fonction de sa proximité et sa qualification,
- le catalogue de la flotte de véhicules des collaborateurs est revu annuellement pour diminuer les émissions de CO2,
- l'achat de papier éco labellisé.

CDC Climat

CDC Climat a mis en place une charte d'achats durables fondée sur 19 engagements.

CDC Climat a fait le choix de favoriser les marchés ateliers protégés, entreprises adaptées chaque fois que c'est possible.

CNP Assurances

L'intégration de la RSE dans la politique d'achat s'est développée dans un premier temps dans les grandes entités du Groupe : CNP Assurances et Caixa Seguros Holding.

La démarche des autres filiales progresse aussi notamment au sein du «green group» de CNP UniCredit Vita. LBP Prévoyance et CNP Argentine travaillent toutes deux à l'élaboration d'une politique achat. La quasi-totalité des fournisseurs de biens et de services ou prestations intellectuelles de CNP Assurances sont situés en France. Le recours à la sous-traitance est limité essentiellement aux prestations intellectuelles ainsi qu'à des travaux d'imprimerie, routage, mise sous pli, archivage, saisie de masse, déport d'accueil téléphonique et maintenance.

Les engagements RSE de CNP Assurances sont déclinés par la direction des achats. Tous les acheteurs sont sensibilisés et la plupart formés aux exigences RSE. La Charte éthique et déontologique interne aux achats et le code de déontologie gouvernent leurs pratiques achats.

CNP Assurances est signataire de la Charte des « 10 engagements pour des achats responsables » de la Médiation du Crédit et de la CDAF qui prend en compte notamment les impacts environnementaux et territoriaux. Les principaux appels d'offre et consultations comportent un volet RSE, critère de qualification de la proposition.

Un engagement social est intégré dans les contrats de CNP assurances depuis plusieurs années (au moins 3 ans) et depuis 2013, une clause RSE sur le respect de l'environnement, des droits de l'homme et des pratiques sociales et sur la lutte contre la corruption figure dans les nouveaux contrats.

CNP Assurances a noué un partenariat avec Ecovadis pour mutualiser le suivi des performances RSE des fournisseurs (notation, communication auprès des fournisseurs des points forts et point d'amélioration). Les évaluations sont demandées par CNP Assurances dans les dossiers d'appel d'offre, et une première campagne sur le stock des fournisseurs a été réalisée en 2013. En fin d'année 26,2% des fournisseurs en chiffre d'affaires ont été évalués.

Egis

Les principaux achats sont gérés par la Direction des Achats et des Moyens Généraux et la Direction des systèmes d'Information, avec une prise en compte croissante de critères environnementaux. Egis a déployé plusieurs actions en 2013 : audit des véhicules, consolidation des données de déplacement (train, avion), test et validation d'un système de communication unifié (Lync) qui va favoriser le travail collaboratif à distance.

Des actions spécifiques sont menées pour encourager le recours au secteur protégé, pour des prestations bien identifiées (traiteur, imprimerie, entretien ...). Le contrat d'entretien des vitrages intérieurs du nouveau siège social a ainsi été confié à une entreprise adaptée (à partir de 2014).

En 2013, le chiffre d'affaires auprès du secteur protégé/adapté pour 2013 s'élève à 61.901,26 € pour la société mère.

Groupe SNI

Une direction des achats et des moyens généraux compétente sur l'ensemble du groupe est créée depuis 2012 avec pour objectifs de :

- systématiser l'intégration du développement durable dans les marchés,
- recourir à des pratiques de consommation raisonnée et durable (objectif 30% de fournitures de bureau vertes en 2013),
- promouvoir le recours à la sous-traitance au secteur adapté et protégé en proposant des contrats de service ESAT à chaque fois que cela est possible.

En 2013, 76% du papier utilisé par les collaborateurs est labellisé PEPC-FSC et 72% du papier labellisé Imprimvert dans les éditions est confié à des prestataires.

Icade

Icade Promotion : Charte intégrée à tous les CCAP depuis octobre 2013.

Icade Foncière : Engagement pris dans le rapport d'activité 2013 de rédiger une telle charte en 2014 pour ses marchés de travaux et d'exploitation.

Informatique CDC

Intégration de critères sociaux et environnementaux dans les appels d'offre. Rédaction d'un guide d'achats écoresponsables (publication prévue en 2014).

Les critères sont définis au cas par cas, ils concernent l'écoconception, le recyclage, l'utilisation, l'engagement des fournisseurs (certification, ...).

Qualium Investissement

Qualium Investissement n'a pas de politique d'achat responsables formalisée. Toutefois depuis 2013, une partie des achats de fournitures administratives est réalisée par des sociétés adaptées (32k€ soit 42% des dépenses de fournitures administratives).

SCET

Une part importante des achats de la SCET a été réalisée avec des prestataires retenus par la Caisse des dépôts ou d'autres filiales dans le cadre de contrats cadre : téléphonie fixe, téléphonie mobile, parc automobile, fournitures de bureau, etc.

Société Forestière

Achats de sous-traitance dans le cadre des activités forestières :

100% des propriétaires institutionnels sont certifiés PEFC, les entreprises qui interviennent sur leurs forêts doivent également être certifiées ou s'engager à respecter le cahier des charges PEFC (contrôle qualité de l'Afnor). La Société Forestière est attentive au respect de ces engagements lors de la contractualisation et du suivi des marchés pour le compte des propriétaires.

Achats de matériel informatique :

Les achats de matériel informatique se font en fonction des accords-cadres de la Caisse des dépôts. Aussi, la dimension développement durable fait partie des critères de sélection dans le cadre d'appels d'offres (ex : politique « Green IT » de DELL).

Achats de véhicules :

La Société Forestière applique les textes en vigueur à la Caisse des dépôts relatifs à la gestion du parc automobile, et notamment la limite 120 grammes de rejet de CO₂ par kilomètre pour l'acquisition de véhicules (circulaire du 2 juillet 2010 relative à l'Etat exemplaire – rationalisation de la gestion du parc automobile de l'Etat et de ses opérateurs).

Transdev

L'année 2013 est une année de transition pour Transdev :

- Définition de la politique « achats durables », intégrée au nouvel système d'information achats : création de 4 indicateurs.
- Dernière campagne d'évaluation de la performance RSE des fournisseurs (Via EcoVadis) : 7% du chiffre d'affaires fournisseurs couvert.
- Elaboration de la charte RSE fournisseurs Transdev intégrée au contrat (déploiement en France).

Modalités de prise en compte de la RSE dans la relation avec les fournisseurs et les sous-traitants

CDC Climat

CDC Climat porte une attention particulière dans le choix de ses prestataires à un ensemble de critères économiques, sociaux et écologiques. Toujours pour les achats effectués par le secrétariat général, il est demandé aux prestataires de compléter un questionnaire d'évaluation RSE.

CNP Assurances

Signataire du Pacte mondial, CNP Assurances promeut systématiquement son engagement en faveur du respect des droits de l'Homme auprès de ses sous-traitants et fournisseurs. Des clauses contractuelles sur la protection des travailleurs figurent dans les contrats. En aval de la contractualisation, une évaluation RSE des principaux fournisseurs par EcoVadis est en cours de déploiement.

Caixa Seguros intègre depuis 2008 des clauses de responsabilité sociale et environnementale dans ses contrats reprenant les engagements du Pacte mondial (OIT, lutte contre le crime organisé et le trafic de drogue, environnement, fraude et blanchiment). Les contrats conclus avant 2008 ont été mis à jour de ces nouvelles clauses. Les fournisseurs et sous-traitant du groupe Caixa Seguros Holding s'engagent sur le respect de la réglementation et sur leur responsabilité environnementale. Le non-respect est une cause de résiliation ou autre réponse juridique appropriée.

Egis

Des procédures internes définissent les règles à respecter par toutes les sociétés Egis lors de l'établissement de contrats commerciaux (agents commerciaux, cotraitants et sous-traitants inclus) et les diligences à mener en matière de lutte anti-blanchiment et anti-corruption. Une clause garantissant l'engagement des prestataires au respect des règles éthiques est systématiquement insérée dans les contrats de cotraitance et de sous-traitance jusqu'à lors à l'international seulement, et depuis début 2014 pour toutes les sous-traitances et cotraitances tant en France qu'à l'international. Par ailleurs, Egis exige pour tous ses co-traitants et sous-traitants :

- une déclaration de la société qui spécifie que ni cette dernière, ni ses dirigeants ne font ou n'ont fait l'objet de condamnations pénales ;
- une déclaration que la Société n'a pas recours au travail clandestin.

Selon la nature des activités ou des missions sous-traitées, il peut être demandé aux sous-traitants une certification (par exemple OHSAS 18 001) ou un certificat spécifique.

Selon différents seuils de critères, Egis réalise des enquêtes préalables d'intégrité (due diligences). Ces vérifications préalables, dont la précision dépend du niveau de risque, conduisent à l'établissement d'une fiche KYC (Know Your Customer) ; l'entrée en relation est validée par le management dont le niveau hiérarchique dépend du risque estimé. Ces vérifications sont reconduites périodiquement selon une fréquence adaptée à ce niveau de risque. La clause éthique insérée systématiquement dans les contrats prévoit que le sous-traitant « devra répondre à toutes demandes

d'Egis sur les mesures et contrôles qu'il aura adoptés pour garantir la conformité » à la réglementation anti-corruption.

Par ailleurs, toutes les sociétés du groupe certifiées a minima ISO 9 001 ont mis en place un système d'évaluation de leurs sous-traitants.

Groupe SNI

Hormis la politique d'achats de moyens généraux suscitée, certaines filiales ont inclus des clauses RSE dans leurs appels d'offres de marché de travaux et de maîtrise d'œuvre :

- 69% des appels d'offres réalisés incluent des critères environnementaux (dont les chantiers verts),
- 69% des appels d'offres réalisés incluent des critères sociaux (dont la sécurité et la santé des intervenants).

Informatique CDC

Informatique CDC intègre des critères sociaux et environnementaux dans les appels offres.

Les critères sont définis au cas par cas (écoconception, recyclage, engagement des fournisseurs, certification, ...).

SCET

La SCET prend en compte la RSE dans le cadre particulier de l'appel d'offres lancé en 2013 pour le renouvellement du mobilier de bureau du siège social. La validation des réponses se fait lors des auditions de fournisseurs puis lors de la livraison et le montage des meubles.

Transdev

Dès le déploiement du nouvel système informatique achats « E-Prism », Transdev suivra :

- La relation fournisseur par 2 indicateurs :
 - 1- le suivi des contrats intégrant la Charte RSE Fournisseurs Transdev,
 - 2- la part des dépenses réalisées avec des fournisseurs locaux.
- L'engagement de la filière achats par 2 indicateurs :
 - 1- le suivi des acheteurs formés à la RSE et au développement durable,
 - 2- Le nombre d'actions de sensibilisation à la RSE et au développement durable organisé par la filière auprès des différentes parties prenantes.
- Le suivi de la performance RSE des fournisseurs
- Une cartographie des risques est en cours de réalisation, elle permettra de cibler les campagnes d'évaluations de la performance RSE des fournisseurs et familles d'achats à risques.

Systèmes de contrôle et de suivi des fournisseurs et sous-traitants

CDC Climat

Pour les fournisseurs n'entrant pas dans les contrats cadre de la Caisse des Dépôts (essentiellement les traiteurs), CDC Climat leur demande de remplir une fiche en indiquant les critères économiques,

sociaux, écologiques auxquels ils répondent parmi ceux demandés par CDC Climat ainsi que leur charte développement durable si elle existe.

CNP Assurances

CNP Assurances a noué un partenariat avec EcoVadis pour mutualiser le suivi des performances environnementales, sociales et éthiques des fournisseurs de manière globale. L'information est rassemblée sur une plateforme collaborative qui comprend 150 secteurs d'activité et 95 pays.

Les évaluations fournisseurs sont demandées à chaque consultation ou nouveau référencement (procédure d'appel d'offre) et une campagne de notation a été lancée en parallèle auprès des principaux fournisseurs. En 2013, 26,2% des fournisseurs en chiffre d'affaires ont été ainsi évalués soit 57 fournisseurs.

Egis

Les procédures se renforcent, elles couvrent une partie de la démarche RSE-fournisseurs. Des procédures internes définissent les règles à respecter lors de l'établissement de contrats commerciaux et les diligences à mener en matière de lutte anti-blanchiment, de lutte anti-corruption. La clause éthique insérée dans les contrats prévoit que le sous-traitant « devra répondre à toutes demandes d'Egis sur les mesures et contrôles qu'il aura adoptés pour garantir la conformité » à la réglementation anti-corruption.

Concernant les agents commerciaux, le contrat-type impose la fréquence des livrables et conditionne le paiement des factures à la remise des livrables correspondants et à l'acceptation de ceux-ci par Egis. Selon la nature des activités ou des missions sous-traitées Egis peut être amené à demander aux sous-traitants une certification (par exemple OHSAS 18001) ou un certificat spécifique. Dans le cadre de la certification ISO 9001, les sociétés Egis certifiées ont mis en place un système d'évaluation de leurs sous-traitants. Ces évaluations peuvent aborder la démarche RSE.

Icade

Pas de suivi formel et systématisé. En septembre 2013, Icade Promotion a toutefois signé un partenariat avec un prestataire dont la mission est de collecter et vérifier l'ensemble des documents administratifs qui permettent d'attester que les entreprises qui travaillent pour Icade Promotion respectent la réglementation du code du travail. Tous les marchés de travaux de promotion exigent des fournisseurs l'abonnement à cette prestation. L'objectif est de simplifier et de fiabiliser l'échange des documents administratifs entre les acteurs de la construction et de l'immobilier.

Informatique CDC

Le contrôle est réalisé par la demande de pièces justificatives, d'enquêtes qualités, questionnaires de suivi.

Société Forestière

Les marchés de travaux passés pour le compte des propriétaires forestiers institutionnels sont contractualisés dans le cadre de leurs engagements de certification de gestion durable PEFC. Les entrepreneurs de travaux forestiers sont ainsi engagés à respecter les cahiers des charges PEFC ou à adhérer à PEFC.

Transdev

La dernière campagne d'évaluation de la performance RSE des fournisseurs a eu lieu fin 2012-début 2013 via EcoVadis : 7% du CA fournisseurs avait été couvert.

L'indicateur de suivi de la part des dépenses réalisées avec des fournisseurs locaux, permettra de mettre en place des actions auprès des PME et de mieux répondre aux exigences de la Charte PME signée par Transdev.

Délai de paiement des fournisseurs

Entités	Délai de paiement des fournisseurs
Caisse des Dépôts (Etablissement public)	En 2013, 68 691 factures ont été payées (dont 42 % de factures dématérialisées). Le délai moyen global de paiement est de 27 jours.
Belambra	Conforme à la réglementation en vigueur (45 jours fin de mois).
CDC Climat	30 jours
CDC infrastructure	30 jours
Icade	60 jours
Qualium Investissement	Sauf cas particulier, le délai de paiement des fournisseurs des factures courantes (hors frais liés à l'étude des dossiers d'investissement) est généralement de 8 jours. Le délai moyen de paiement exact n'est pas calculé.
SCET	Délai moyen de l'ordre de 45 jours.
Groupe SNI	Moins de 60 jours en moyenne pour 92% du groupe SNI.
Société Forestière	Le délai moyen de paiement des fournisseurs au 31 décembre 2013 est de 35 jours.

Pour en savoir plus sur d'autres entités du Groupe, se référer à la partie fonctionnement interne du rapport de responsabilité sociétale 2013.